

Mes infos pratiques

Police municipale 01 34 29 42 17

Patrouille Police municipale 06 30 10 02 30

Commissariat de Police nationale 01 34 38 37 37

Espace accueil 01 34 29 42 00

Centre communal d'action sociale 01 34 29 42 16

Mon médecin :

Mon gardien d'immeuble :

Mes voisins :

Numéros utiles

Numéro d'urgence 112 / 114 (sourd/malentendant)

Police / Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU 15

Sos Médecins du Val-d'Oise 01 30 40 12 12

Sinistres fuites d'eaux 0 811 900 900

Centre antipoison 01 40 05 48 48

Dépannage ERDF 0 810 333 092

Dépannage GRDF 0 810 433 092

Urgence GRDF 0 800 47 33 33

Maltraitance des personnes âgées 39 77

Carte de crédit perdue ou volée

0 892 705 705

Opposition chéquier 0 892 683 208

Info escroqueries 0 805 805 817

Téléphone portable perdu ou volé :

• SFR 10 23

• Orange 0 800 100 740

• Bouygues Telecom 0 800 29 10 00

Bloc notes

En cas d'urgence, composez le

17 ou **112**

Police municipale

01 34 29 42 17

Patrouille de la Police municipale

06 30 10 02 30

Textes : Ministère de l'Intérieur / service Communication
Images : Fotolia.com

Conception : service Communication - novembre 2018

LA
SÉCURITÉ
PARTOUT ET
POUR TOUS

Seniors,
pour votre sécurité,
ayez **les bons réflexes !**



Les seniors sont trop souvent les victimes de la lâcheté et de la ruse de certains agresseurs. Voici quelques conseils pratiques.

Des règles simples de vie en société permettent de se prémunir contre les actes malveillants.

La mairie, les partenaires associatifs mais aussi les policiers et les gendarmes sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.



Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...). Vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par courriel. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (<https://>).



Évitez de détenir trop d'espèces : privilégiez les paiements en carte bancaire.



Dans la rue, portez votre sac à main fermé et en bandoulière sous le bras.



Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



Bénéficiez de l'Opération tranquillité vacances. C'est gratuit et ça fonctionne toute l'année pour un déplacement supérieur à une semaine (inscription 48 h à l'avance). La Police municipale et la Police nationale effectuent, au cours de leurs patrouilles, une surveillance approfondie des résidences déclarées, en l'absence de leurs habitants.